

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 11 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DPE 32 Subvention (30 000 euros) et convention avec Partenariat Français pour l'Eau.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de 30.000 euros au Partenariat Français pour l'Eau pour son plan d'action 2016-2018 ainsi que pour sa participation au Forum Mondial de l'Eau à Brasilia en 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint au présent projet de délibération, avec l'association Partenariat Français pour l'Eau.

Article 2: Une subvention de fonctionnement de 15 000 euros est attribuée au Partenariat Français pour l'Eau (n° SIMPA 184924, dossier n° 2017_07291) dans le cadre de son plan d'action 2016-2018.

Article 3 : Une subvention exceptionnelle de 15 000 euros est attribuée au Partenariat Français pour l'Eau (N° SIMPA 184924, dossier n°2017_07291) dans le cadre de sa participation au Forum Mondial de l'Eau à Brasilia en 2018.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la subvention au Partenariat Français pour l'Eau pour 2017.

Article 5 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 6743 de la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris sur l'exercice 2017.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO